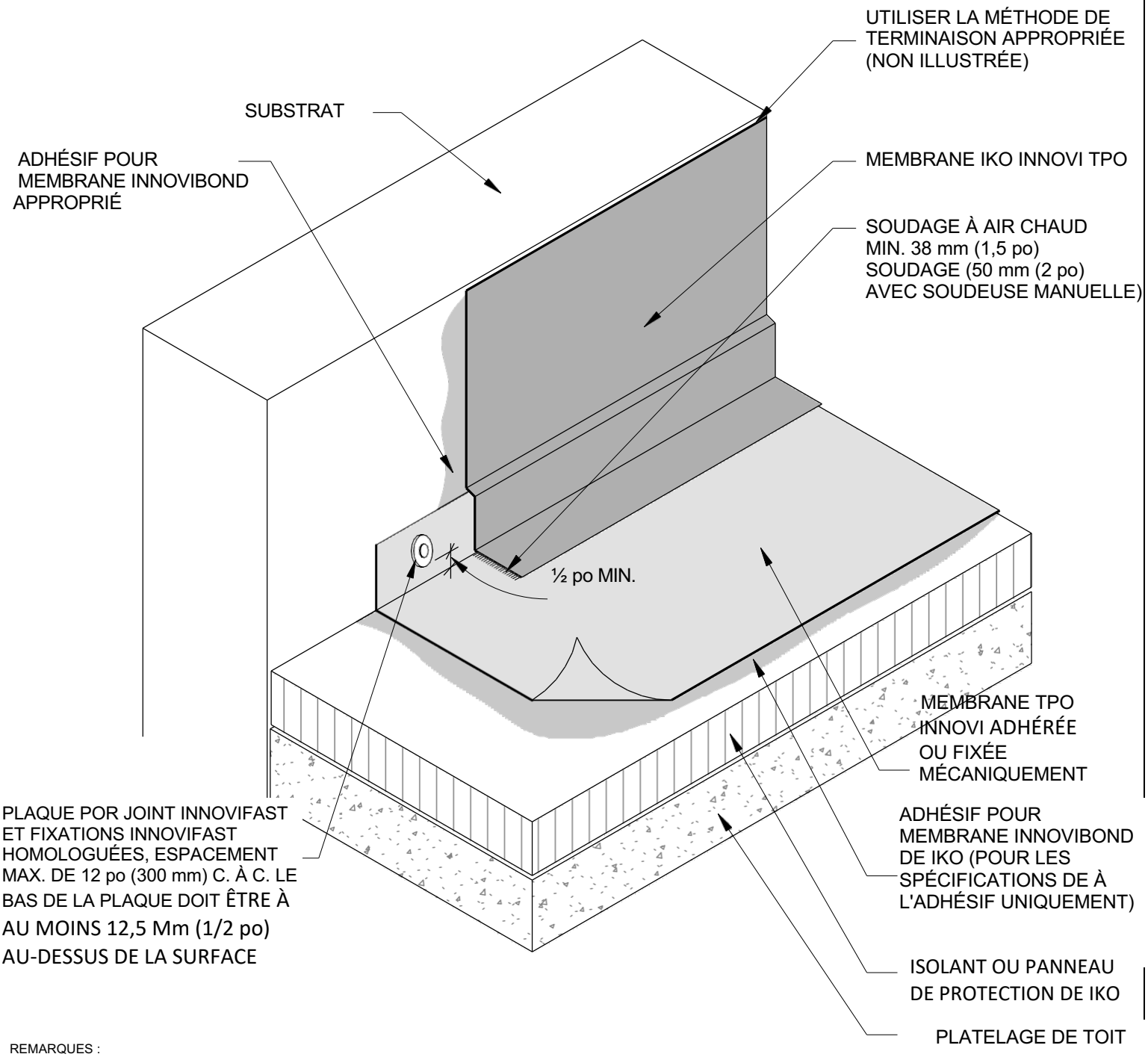



REMARQUES :
1. Consultez le site IKO.COM/COMM pour obtenir les informations d'installation les plus récentes.
2. Tous les travaux de menuiserie ou de métal doivent être conçus et réalisés conformément aux normes locales et/ou aux spécifications du projet. Ces composants doivent être vérifiés et approuvés par un professionnel agréé. IKO décline toute responsabilité quant à l'installation des composants associés ou aux dommages causés au système de toiture par une installation défectueuse.
3. Fixations d'une longueur maximale de 254 mm (10 po) (REMARQUE : des fonds de clouage en bois peuvent remplacer l'isolant pour réduire la longueur des fixations et respecter cette exigence).
4. Hauteur minimale de solin vertical de 200 mm (8 po) au-dessus de la membrane de chantier.
5. Terminaison non représentée sur ce dessin ; utiliser une terminaison appropriée.
6. Le mastic d'étanchéité de bord IKO INNOVISEAL TPO est requis sur tous les bords coupés ou non encapsulés de la membrane renforcée, y compris les bords coupés en usine.

| Titre : SOLIN DE BASE – FIXATION VERTICALE | N° de détail : T-BT-2 |
|---|---|

| Date de pub. : 01/08/2025 | Durée maximale de la garantie : 30 ans | Pas à l'échelle |
|---|---|---|

IKO COMMERCIALE® Spécifiez en toute Confiance.

INNOVI™ TPO